



Procès-verbal | 8 février 2022
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes
Rencontre virtuelle

Membres parents :	Mme Suzanne Godbout M. Olivier Choinière M. Jean-François Chiasson Mme Christine Duguay	Mme Alexie Lalonde-Steedman Mme Marie-Ève Giroux Mme. Sarah Mitchell
Personnel :	Mme Caroline Savard M. Sylvain Leduc Mme Sophie Ladouceur Mme Myrto Mailloux	Mme Mylène Larocque Mme Mathilde Dornier Mme Chantal Cousineau
Direction :	Mme Mylène Mercier	
Absents :	Mme Brigitte Gaulin	

ORDRE DU JOUR

1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

Mme Suzanne Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre commence à 19 h 01. Mme Duguay propose d'adopter l'ordre du jour.

3. Question du public

Aucun membre du public

4. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2021 et suivis

Mme Savard-Lalonde propose et appuyée par Mme Dornier d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2021.



Procès-verbal | 8 février 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Points d'information

6.1 Situation actuelle COVID

Mme Mercier fait un topo en lien avec la COVID. Les consignes sanitaires changent fréquemment. Depuis le retour des fêtes, la gestion de la COVID demande beaucoup de temps et d'ajustement. Par jour, nous avons environ 30 élèves absents.

En ce qui concerne le retour d'un voyage international, nous devons respecter l'isolement de 14 jours émis par la santé publique. M. Chiasson demande si les enseignants doivent fournir des travaux pour les retours de voyage. Mme Mercier confirme que non pour cette situation. Cependant, pour les absences en lien avec la COVID, les enseignants sont tenus de fournir des travaux ou d'envoyer des capsules. Certains enseignants choisissent de fournir un lien TEAMS pour que les élèves assistent à l'école virtuellement.

Mme Mitchell demande si le centre de services peut envoyer un rappel pour les voyages en lien avec les consignes de la santé publique en lien avec l'isolement de 14 jours. Mme Mercier, va transmettre le message au centre de services.

7. Points de discussion et de décision

7.1 Présentation des services de Loisirs Sports Outaouais Normand Veillette

M. Veillette vient nous faire une présentation de ce que Loisirs Sports Outaouais peut nous offrir comme aide, sans frais. Il a remis le dépliant et le plan du projet.

7.2 Confirmation des montants reçus | Mesures dédiées et protégées

Madame Mercier présente aux membres les montants alloués à l'école dans le cadre des mesures ministérielles dédiées et protégées. Elle demande au conseil une résolution quant à la présentation de ceux-ci et quant à l'engagement de les dépenser en totalité.

M. Choinière demande si nous pouvons utiliser les montants de la mesure *Cours d'école vivante* pour notre projet aménagement cour d'école. Mme Mercier explique que nous ne pouvons pas utiliser ceci pour l'aménagement, car il y a des consignes strictes du ministère pour les montants (ex. : les montants doivent être dépensés avant le 30 juin 2022).



Procès-verbal | 8 février 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

Mme Lalonde-Steedman demande si le projet patinoire se réalisera. M. Leduc explique que pour cette année, il est trop tard. Cependant nous ferons l'achat de patins. Il précise aussi que l'enjeu principal d'un projet patinoire est son entretien, chaque semaine. Avant d'aller de l'avant, l'an prochain, un horaire de bénévolat devra être élaboré afin de s'assurer que chaque semaine sera prise en charge pas des parents bénévoles.

M Chiasson approuve et appuyé par Mme Mailloux que les montants de la mesure soient dépensée par l'école. Une résolution signée par la présidente sera envoyée au MEES, à cet effet.

7.3 Grille-matières 2022-2023

Mme Mercier explique et répond aux questions en lien avec la grille-matières 2022-2023 pour tous les cycles. Il reste quelque ajustement en lien avec les compétences autres. Mme Ladouceur, mentionne qu'il y a une erreur dans les heures pour le préscolaire. Mme Cousineau fera le changement dans le document.

Mme Lalonde-Steedman approuve et appuyée par Mme Giroux l'approbation de la grille-matières 2022-2023.

7.4 Fondation - Projets

La fondation a fait l'achat de marlins ; ceux-ci devraient arriver sous peu.

7.5 Sécurité aux abords de l'école

On note une grande amélioration pour le déblayage du trottoir devant l'immeuble Notre-Dame. M. Choinière mentionne que les berlines roulent vite. Mme Ladouceur propose de vérifier avec la ville pour faire installer un arrêt à la traverse scolaire. Aussi, M. Chiasson demande si nous pouvons faire installer des affiches interdiction de stationner sur le coin de la rue. Mme Mercier fera le suivi avec le policier éducateur.

7.6 Aménagement de la cour d'école

Il y a beaucoup de commentaires positifs de la part des membres en lien avec la présentation de M. Veillette. Mme Mercier propose de contacter la CISSS afin qu'une observation puisse être faite dans la cour de l'école (zones de jeux, surveillance, types de jeux choisis par les enfants, zones de vulnérabilités, etc.).



Procès-verbal | 8 février 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

Les membres sont d'accord pour qu'un sous-comité soit mis sur pied. Madame Lalonde-Steedman enverra un courriel à l'OPP pour leur expliquer le besoin en lien avec le comité. Elle s'offre aussi pour contacter l'organisme Enviro Éduc-Action afin de solliciter leurs services pour le sondage à faire auprès des élèves.

M. Choinière s'offre de faire une ébauche de Forms pour envoyer aux parents en lien avec le comité cours d'école. Il enverra le tout d'ici mardi le 15 février.

M. Choinière propose et appuyé par Mme Godbout de faire une rencontre exceptionnelle du CE après le résultat du sondage.

8. Rapports

8.1 Président

Aucun rapport

8.2 Directrice

Mme Mercier prend quelques minutes pour remercier les enseignants et leur souhaiter une belle semaine des enseignants. Elle explique aux membres que les travaux en équipes collaboratives se poursuivent afin d'organiser du soutien aux élèves.

8.3 Comités parents

Mme Lalonde-Steedman explique les points discutés lors du comité de parents.

8.4 OPP

Aucun message

8.5 Enseignants

Mme Savard-Lalaonde explique que la visite de M. André Varin s'est vraiment bien déroulée. Il a vu toutes les classes du préscolaire jusqu'en 4e année, dont trois classes de langage et deux classes d'accueil. Les élèves ont beaucoup apprécié l'activité qui s'est vécue dans le cadre des cours de musique. (Activité Culture à l'école)



Procès-verbal | 8 février 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

M. Varin est venu faire un atelier sur la musique folklorique du Québec. Les élèves ont chanté des chansons à répondre et ils ont aussi turlutté. Ils ont essayé le bonhomme gigueur, les cuillères et le Ugly stick (instrument folklorique de Terre-Neuve). Ils se sont même essayés à la podorythmie (danse avec les pieds, assis sur une chaise). Après la danse assise, ils ont eu à danser un set carré. Beaucoup de plaisir et de beaux apprentissages !

M. Varin a été présent à l'école pendant 7 jours (trois ateliers par jour).

8.6 Personnel de soutien

Aucun message

8.7 Responsable du service de garde

Aucun message

8.8 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Ils ont discuté de la transition au secondaire. Mme Mitchell rappelle que nous avons jusqu'au 28 février pour envoyer un nom pour le prix Rachel Patry.

9. Varia

Aucun point

10. Levée de la réunion

Mme Mitchell propose la levée de la séance à 20 h 58.